



Fiche n° 14 - Outil d'accompagnement : descripteurs des degrés d'acquisition des compétences à l'entrée dans le métier

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Compétence	Composante de compétence	1	2
1. Faire partager les valeurs de la République	■ Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, le refus de toutes les discriminations. ■ Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.	Fait circuler la parole en veillant à l'expression de chaque élève et au respect mutuel. Sait distinguer, dans les propos des élèves, ce qui relève de leur libre expression et ce qui, parce que contraire aux valeurs portées par l'école, appelle une correction explicative.	Organise des débats argumentés et commence, lorsque la situation s'y prête, à déléguer les rôles d'animation et de modération. Suscite le questionnement et la mise à distance des opinions exprimées.
2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école	■ Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens. ■ Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels de l'éducation.	Respecte les obligations professionnelles, notamment en termes de ponctualité, assiduité, communication, sécurité, protection de l'enfance.	Explicite aux élèves, aux parents, aux partenaires le sens et les enjeux - de l'institution scolaire ; - du projet pédagogique et éducatif de l'école ou de l'établissement.
3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage	■ Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte. ■ Connaître les processus et mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche. ■ Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'action éducative.	S'appuie sur les connaissances en psychologie ainsi que sur des observations objectivées pour ajuster son action auprès des élèves. Veille à leur faire verbaliser leurs démarches et leur raisonnement.	Recueille les diverses procédures mises en œuvre par les élèves, les analyse et aide ces derniers à les améliorer.

4. Prendre en compte la diversité des élèves	■ Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves. ■ Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation des élèves en situation de handicap. ■ Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.	Tient compte de la diversité des représentations, des rapports aux savoirs et des modes d'apprentissage pour proposer des réponses variées. Repère, dans un comportement d'élève, les signes de difficultés ; s'interroge sur leur nature et prend appui sur les personnes ressources.	Organise son action en prenant appui sur la diversité des élèves pour créer des dynamiques collectives. Repère les points d'appui de chaque élève pour construire une ou des démarches d'apprentissage appropriées. Contribue à la mise en œuvre de projets ou de dispositifs spécifiques s'intégrant dans un cadre institutionnel et répondant à la diversité des situations.
5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation	■ Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif. ■ Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. ■ Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique...), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives. ■ Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluri-professionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation.	Recueille des informations sur les acquis des élèves pour construire la progressivité des apprentissages. Aide l'élève à construire des compétences et valorise les progrès réalisés pour asseoir la confiance en soi. Soutient l'ambition de tous les élèves par une pédagogie de l'encouragement.	Prend part aux actions de l'équipe et de la communauté éducative sur l'orientation.
6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	■ Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés. ■ Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative.	Veille à ce que son attitude et son langage ne soient pas discriminatoires et ne fassent pas obstacle à l'apprentissage et au développement de la confiance en soi.	Participe au bien-être et à la construction de l'estime de soi par des commentaires valorisant les progrès. Participe à sa mesure dans un projet éducatif à l'échelle de la classe, de l'école, de l'établissement.

6. suite	■ Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle. ■ Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes. ■ Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance. ■ Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution. ■ Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage. ■ Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.	Pose et maintient les conditions et les règles d'une vie collective fondée sur le respect mutuel. Distingue l'identité numérique professionnelle de l'identité personnelle qui relève de la sphère privée.	Développe des méthodes de travail qui donnent de l'autonomie et propose des activités qui favorisent la prise de responsabilité. Intègre dans ses démarches la lutte contre les discriminations.
7. Maîtriser la langue française à des fins de communication	■ Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle. ■ Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.	S'exprime avec clarté et précision à l'oral et à l'écrit en prenant en compte son interlocuteur. Utilise un niveau de langue compatible avec la posture attendue d'un référent éducatif.	Utilise le vocabulaire spécifique aux différentes situations scolaires. Est attentif aux messages verbaux et non verbaux de l'élève pour l'encourager à s'exprimer avec justesse.
8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier	■ Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.	Utilise une langue étrangère en tant que de besoin.	S'appuie sur les langues et les cultures pour développer la curiosité et l'ouverture aux autres.

8. suite	▲ Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.		S'intéresse aux programmes et aux projets européens et internationaux.
9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier	■ Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs. ■ Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative. ■ Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'Internet. ■ Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.	Identifie et organise les ressources numériques nécessaires à l'exercice de son métier. Aide l'élève à chercher, à sélectionner des informations sur Internet. Connaît et utilise les services et ressources institutionnels pour s'informer, communiquer, se former.	Exerce une veille documentaire Sélectionne les ressources et les supports les plus appropriés dans la préparation de ses séances. Initie les élèves à la pluralité des supports et des ressources. Aide l'élève à structurer l'information recueillie. Intègre à une activité une modalité de travail numérique qui améliore l'implication – individuelle et collaborative – des élèves dans leurs apprentissages. Contribue aux travaux en équipe via des espaces numériques dans le cadre de sa formation ou de l'exercice de son métier.
10. Coopérer au sein d'une équipe	■ Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives. ■ Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation. ■ Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.	Trouve sa place au sein des équipes, contribue à sa mesure au travail d'équipe. Identifie et sollicite les personnes ressources pour assurer la cohérence du parcours de l'élève. En lycée technique et professionnel, prend l'attache du chef de travaux pour l'organisation des activités.	S'investit de façon constructive dans les différents collectifs. S'implique avec les différents acteurs de l'école ou de l'établissement dans l'accompagnement du parcours de l'élève.

11. Contribuer à l'action de la communauté éducative	■ Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation. ■ Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre. ■ Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs. ■ Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.	Identifie le rôle et l'action des différents membres de la communauté éducative de l'école ou de l'établissement. S'informe sur le fonctionnement et le contenu des liaisons inter-cycles et inter-degrés, et participe aux réunions dans la mesure du possible.	S'implique en collaboration avec les autres membres de la communauté éducative dans le projet d'école ou d'établissement.
12. Coopérer avec les parents d'élèves	■ Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents. ■ Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel. ■ Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves.	Organise un dialogue bienveillant avec les parents fondé sur l'écoute réciproque. Informe les parents des progrès et des résultats de leur enfant en veillant à leur intelligibilité.	Explicite auprès des parents ses attentes, ses démarches pédagogiques et ses propositions d'actions.
13. Coopérer avec les partenaires de l'école	■ Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires. ■ Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux.	Identifie les principaux partenaires de l'école ou de l'établissement, leurs ressources et leurs fonctions respectives.	Contribue à sa mesure à la mise en œuvre d'un projet partenarial en pensant l'articulation de son rôle et de celui des partenaires.

	■ Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement.		
14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	■ Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques. ■ Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques. ■ Réfléchir sur sa pratique – seul et entre pairs – et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action. ■ Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.	Repère, dans l'observation de la pratique du tuteur et les échanges avec les collègues, des éléments à expérimenter. Construit des liens entre des situations professionnelles vécues et observées et des savoirs théoriques ; ajuste sa pratique en conséquence.	Conduit une analyse de son activité seul, en entretien et/ou en collectif de travail pour ajuster ses pratiques. S'engage à suivre une formation, à mettre en œuvre une expérimentation à l'échelle de l'école, de l'établissement.

Compétences communes à tous les professeurs

Compétence	Composante de compétence	1	2
P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique	■ Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques. ■ Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant. ■ Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.	Connaît les notions clés de sa discipline ou de ses domaines d'enseignement ou d'activités pour les cycles dans lesquels il enseigne. Connaît les exigences du socle commun et leur articulation avec les programmes.	Connaît les pré-requis nécessaires à l'appropriation des notions clés de sa discipline ou de ses domaines d'enseignement, sait les expliciter avec des approches diversifiées. Construit des liens avec d'autres disciplines ou domaines d'enseignement.
	En particulier, à l'école ■ Tirer parti de sa polyvalence pour favoriser les continuités entre les domaines d'activités à l'école maternelle et assurer la cohésion du parcours d'apprentissage à l'école élémentaire. ■ Ancrer les apprentissages des élèves sur une bonne maîtrise des fondamentaux définis dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.		
P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement	■ Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves. ■ Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite. ■ Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.	Connaît et reconnaît les étapes du développement langagier d'un enfant. Adapte son langage et sa posture à l'âge des élèves et aux situations d'apprentissage. Construit des situations favorisant l'enrichissement de la langue des élèves.	Par un guidage bienveillant, est attentif à ce que les élèves s'expriment dans une langue correcte dans diverses situations de communication et d'apprentissage. Fait prendre conscience aux élèves de leurs erreurs et propose les reprises, les reformulations et les rétroactions nécessaires.

	En particulier, à l'école ■ Offrir un modèle linguistique pertinent pour faire accéder tous les élèves au langage de l'école. ■ Repérer chez les élèves les difficultés relatives au langage oral et écrit (la lecture notamment) pour construire des séquences d'apprentissage adaptées ou/et alerter des personnels spécialisés.		
P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves	■ Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation. ■ Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers. ■ Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio- économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances. ■ Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées. ■ Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.	Traduit les objectifs et les contenus d'enseignement ainsi que les exigences du socle en activités réalisables pour les élèves. Établit une planification à court et moyen terme de ses séquences sur la base des contenus et de la nécessaire progressivité des apprentissages. Organise la mise en œuvre de la séance - en dégagant clairement les étapes de déroulement de la séance et en étant attentif à leur rythme et à leur durée ; - en formulant des objectifs, des consignes et des explicitations claires permettant aux élèves de s'engager dans les tâches d'apprentissage proposées. Utilise en complémentarité les supports de communication (tableau, vidéoprojecteur...). Est vigilant quant à la qualité du matériel servant à la réalisation des tâches. Prend conscience des écarts entre la conception et la mise en place	Prévoit la différenciation pour répondre à la diversité des besoins des élèves. Veille à la diversification des supports proposés aux élèves. Adopte des postures professionnelles diversifiées en fonction des activités engagées. Fait acquérir aux élèves des méthodes de travail. Impulse de véritables situations de questionnement de nature à éveiller l'esprit critique des élèves et à favoriser la confrontation des points de vue. Favorise le plus souvent possible l'autonomie et la créativité des élèves.

		effective de son enseignement et des activités d'apprentissage.	
	En particulier, à l'école ■ Tirer parti de l'importance du jeu dans le processus d'apprentissage. ■ Maîtriser les approches didactiques et pédagogiques spécifiques aux élèves de maternelle, en particulier dans les domaines de l'acquisition du langage et de la numération.		
P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves	■ Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance. ■ Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités. ■ Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages. ■ Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs. ■ Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plateformes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques. ■ Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.	Met en place et maintient un cadre permettant un déroulement efficace des activités usuelles de la classe. Énonce et explicite l'objet des apprentissages. Donne un droit à l'erreur et évite l'effet stigmatisant. Dynamise les échanges entre les élèves. Repère et désamorce un comportement qui nuit au fonctionnement du groupe. Veille au respect des règles de sécurité.	Adopte une organisation spatiale et temporelle en fonction de l'âge des élèves et des activités proposées. Explicite les enjeux et les attendus, Utilise l'erreur dans les productions et les raisonnements des élèves comme un levier pour la construction des apprentissages, s'en sert pour ajuster et redéfinir ses objectifs pédagogiques et sa stratégie d'aide. Favorise la collaboration entre les élèves. Réagit de manière pertinente et proportionnée face à un comportement inapproprié.

	En particulier, à l'école ■ À l'école maternelle, savoir accompagner l'enfant et ses parents dans la découverte progressive de l'école, de ses règles et de son fonctionnement, voire par une adaptation de la première scolarisation, en impliquant, le cas échéant, d'autres partenaires. ■ Adapter, notamment avec les jeunes enfants, les formes de communication en fonction des situations et des activités (posture, interventions, consignes, conduites d'étayage). ■ Apporter les aides nécessaires à l'accomplissement des tâches proposées, tout en laissant aux enfants la part d'initiative et de tâtonnement propice aux apprentissages. ■ Gérer le temps en respectant les besoins des élèves, les nécessités de l'enseignement et des autres activités, notamment dans les classes maternelles et les classes à plusieurs niveaux. ▲ ▲ Gérer l'espace pour favoriser la diversité des expériences et des apprentissages, en toute sécurité physique et affective, spécialement pour les enfants les plus jeunes.	À l'école maternelle, prend en compte la présence de l'Atsem pour prévoir l'organisation des activités et construire le cadre d'apprentissage.	
P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves	■ En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages. ■ Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences. ■ Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis. ■ Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation. ■ Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes. ■ Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation	S'approprie les outils d'évaluation et les utilise de manière adaptée aux objectifs poursuivis et aux situations. Appuie ses évaluations sur des critères explicites et transparents. Utilise l'évaluation dans une démarche d'information des familles.	Repère les forces et les difficultés individuelles des élèves pour leur indiquer comment progresser et pour ajuster son enseignement. Varie les techniques et les modalités d'évaluation. Se questionne et échange avec ses collègues sur les pratiques d'évaluation, contribue à l'élaboration d'outils. Aide l'élève à prendre conscience de ses marges de progrès et développe progressivement l'auto-évaluation.